

DORS crée des opportunités d'emploi

Division des services de réadaptation

www.dors.state.md.us

Le Programme de réadaptation publique

La Division des services de réadaptation de l'État du Maryland (Maryland Division of Rehabilitation Services - DORS) est un organisme public proposant des programmes et des services afin d'aider des personnes gravement handicapées à parvenir à trouver un emploi.

Si vous êtes éligible, vous collaborerez avec un conseiller DORS pour choisir les programmes et les services qui vous conviennent le mieux, comme :

- Des conseils afin de prendre les meilleures décisions concernant votre carrière. Le but est de vous aider à trouver une carrière qui corresponde à vos centres d'intérêt et à vos aptitudes.
- Des services technologiques de réadaptation pour mettre en place des solutions technologiques qui vous permettront de tirer profit de vos capacités lorsque vous exercez un emploi.
- Des formations professionnelles afin d'acquérir les compétences nécessaires à la préparation de votre nouvelle carrière.
- Une aide dans votre recherche d'emploi et des services de placement qui vous aideront à trouver un nouveau travail.
- Un programme d'accompagnement pour vous aider à vous adapter à votre nouvel emploi, et réussir votre intégration.
- DORS propose également des programmes sur mesure pour les lycéens souffrant de handicaps permettant de faire la transition entre l'école et le monde du travail, ou

encore l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Étape 1

Remplissez un formulaire en ligne à l'adresse suivante : www.dors.state.md.us ou veuillez prendre contact avec le bureau de DORS près de chez vous. Les bureaux de DORS sont situés dans de nombreuses villes à travers l'État.

Étape 2

Vous collaborerez avec un conseiller DORS qui vous fournira de précieux renseignements sur le programme DORS et vous aidera à remplir les divers formulaires.

Ensuite, le conseiller déterminera si vous êtes éligible aux services de DORS. Pour être éligible, vous devez souffrir d'un handicap physique, mental, cognitif, sensoriel ou d'apprentissage qui affecte sérieusement votre capacité à obtenir ou garder un emploi.

DORS recueille des rapports éducatifs, médicaux et psychologiques afin de mieux comprendre vos points forts et vos compétences. En cas de renseignements manquants, le conseiller peut organiser des évaluations spéciales. Tous les dossiers sont conservés de façon confidentielle, conformément aux lois fédérales et à celle de l'État du Maryland.

Étape 3

Si vous êtes éligible, vous collaborerez avec un conseiller DORS afin de vous préparer à occuper un nouvel emploi. Ensemble, vous pourrez élaborer un Plan d'emploi individualisé (Individualized Employment Plan - IPE) qui décrira les mesures nécessaires à mettre en place afin d'atteindre votre objectif.

Votre conseiller est à même de vous fournir des renseignements sur le marché du travail local, les possibilités de carrière et les ressources communautaires afin de vous aider à faire des choix éclairés sur les services dont vous aurez besoin pour atteindre votre objectif professionnel. Votre IPE expliquera également qui est responsable du paiement de tel ou tel service.

Étape 4

En travaillant en étroite collaboration avec votre conseiller, vous prendrez part aux services décrits dans votre IPE et vous pourrez commencer à chercher du travail.

Quand vous aurez commencé à travailler, votre conseiller DORS effectuera un suivi auprès de vous pendant plusieurs mois jusqu'à ce que vous vous sentiez bien intégré(e) à votre nouveau poste. Si vous avez besoin d'autres services à l'avenir, vous pouvez présenter une nouvelle demande.

Quelques points à prendre en considération

- DORS vous proposera des services personnalisés qui correspondent à vos centres d'intérêt, capacités et objectifs.
- Vous pouvez également choisir d'impliquer un membre de votre famille ou un ami dans votre programme de réadaptation.
- Selon la loi, les personnes les plus gravement handicapées sont admises en priorité. Certaines personnes, souffrant de handicaps moins graves et souhaitant bénéficier des divers services, peuvent être placées sur une liste d'attente.
- Les bénéficiaires du Revenu supplémentaire de la Sécurité sociale (Supplemental Security Income - SSI) ou

de l'Assurance invalidité de la Sécurité sociale (Social Security Disability Insurance - SSDI) sont automatiquement déclarés admissibles aux services.

- Les services sont proposés en fonction de la disponibilité des fonds et le déblocage des fonds se fait par le biais d'une autorisation écrite préalable de DORS.
- Il se peut que l'on vous demande de payer certains frais liés aux biens et services dont vous bénéficiez, en fonction du revenu de votre famille.
- Vous avez le droit de faire appel des décisions relatives à votre admissibilité aux services et à votre programme de réadaptation. Votre conseiller vous expliquera le processus d'appel. Le Programme d'aide au client (Client Assistance Program - CAP) est disponible pour vous aider.

En plus des services de réadaptation professionnelle, le Bureau des services pour la cécité et la vision (Office for Blindness & Vision Services - OBVS) de DORS prévoit également :

- Des services d'aide à la vie autonome pour les personnes âgées de 55 ans et plus qui souffrent de troubles de la vision ou de cécité.
- La gestion du Programme d'entreprise pour les aveugles de l'État du Maryland (Maryland Business Enterprise Program for the Blind), qui forme et aide les personnes reconnues légalement comme étant aveugles à gérer des commerces de vente au détail sur des propriétés fédérales et étatiques.
- Des formations d'adaptation des compétences à la cécité destinées aux consommateurs âgés de 16 à 54 ans.

DORS gère également le Centre de main-d'œuvre et de technologie (Workforce & Technology Center – WTC) situé dans le nord-est de Baltimore. Au WTC, vous retrouverez de nombreux programmes au même endroit : formations professionnelles, technologies de réadaptation, évaluation de carrière, placement, cours de conduite, formation des compétences d'intégration communautaire et bien plus encore.

Quelques témoignages de participants ayant trouvé un emploi grâce aux divers programmes proposés :

- « Il fut un temps où je ne parvenais pas à imaginer l'avenir. DORS a changé ma vie ».
- « J'ai découvert DORS juste au moment où j'avais besoin que quelqu'un croit en moi ».
- « Grâce aux programmes DORS, je suis indépendant ».
- « DORS a pris le temps de comprendre mes besoins en tant qu'individu. Désormais j'ai une carrière ».

Avis de non-discrimination

La Division des services de réadaptation du Ministère de l'Éducation de l'État du Maryland (Maryland State Department of Education - MSDE) ne fait aucune discrimination quant à l'âge, l'ascendance, la couleur de peau, les croyances, le genre ou l'expression sexuelle, les informations génétiques, le statut marital, la nature du handicap, l'origine nationale, la race, la religion, le sexe ou l'orientation sexuelle dans les questions relatives à l'emploi ou concernant l'accès aux programmes.

Pour toute question relative à la politique de non-discrimination du MSDE, veuillez prendre contact avec le Bureau en charge de l'équité et de la conformité au 410-767-0433 (voix) ou 410-333-6442 (TTY / TDD- pour les personnes sourdes).

Pour trouver le bureau DORS le plus proche de chez vous, pour obtenir plus d'informations sur le contenu de ce document, ou pour recevoir cette brochure dans un autre format (en braille ou en version audio), veuillez prendre contact avec notre bureau en charge des Relations publiques au 410-554-9435. Contactez-nous par courriel au dors@dors.state.md.us.

Visitez notre site web au www.dors.state.md.us
Rejoignez-nous sur YouTube et Facebook.

DORS est un organisme public qui fonctionne en conformité avec la Loi sur la réadaptation fédérale, amendements pris en compte.

Le Ministère de l'Éducation de l'État du Maryland
La Division des services de réadaptation
Juillet 2013